



REGLEMENT COUPE RÉGION SUD XCO 2026

(Sous l'égide du Comité Région SUD de la FFC)

SOMMAIRE :

1- <u>DEFINITION</u>	2
2- <u>PARTICIPATION</u>	2
3- <u>CIRCUIT et RECONNAISSANCE</u>	2
4- <u>CATEGORIES</u>	3
5- <u>ENGAGEMENTS</u>	3
6- <u>MATERIEL, EQUIPEMENTS et ASSISTANCE TECHNIQUE</u>	4
7- <u>ACCUEIL, CONTROLE et ATTRIBUTION DES NUMEROS</u>	4
8- <u>MISE EN GRILLE, DEPARTS ET PROCEDURE</u>	5
9- <u>MODIFICATIONS, CONTROLE et CLASSEMENTS</u>	5
10- <u>MANCHE DE XCM</u>	6
11- <u>LES CLASSEMENTS</u>	7
12- <u>PENALITES</u>	9
13- <u>RECLAMATIONS</u>	9
14- <u>OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR, DES ARBITRES ET DU RESPONSABLE INFORMATIQUE</u>	9
15- <u>RECOMPENSES</u>	10
16- <u>RESPONSABLES DES CLASSEMENTS</u>	10

1- DEFINITION :

La Coupe région sud de VTT XCountry prend en compte les manches de ce type d'épreuves qui ont été définies au calendrier VTT (paru sur le site officiel FFC RégionSUD).

Chaque épreuve comportera un classement par points.

Cette coupe est ouverte aux coureurs des autres comités FFC, des fédérations affinitaires, aux non-licenciés et aux coureurs étrangers.

Ce règlement est valable pour le Championnat Régional sud.

Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ces prescriptions.

La seule autorité compétente sera celle des commissaires pour l'application du présent règlement.

2- PARTICIPATION :

La Coupe région Sud est ouverte à tous les compétiteurs et compétitrices détenteurs d'une licence délivrée par la FFC.

Pour les NON Licenciés, possibilité de prendre sur place une licence Accueil à 15 € (validité 1 mois), ou une assurance journalière dont le coût est de 10 € pour une participation unique.

La présentation du certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition valable de moins de 1 an est OBLIGATOIRE.

La présentation d'une licence affinitaire permet de ne pas présenter un certificat médical à la seule condition que ce soit mentionné sur celle-ci.

Seuls les licenciés FFC région Sud pourront prétendre au titre de Champion Régional.

3- CIRCUIT et RECONNAISSANCE :

Chaque épreuve se déroulera sur un circuit de qualité comprenant assez de bénévoles pour assurer la sécurité des coureurs, un ouvreur conseillé et un fermeur obligatoire.

La CRVTT se réserve le droit de regard sur le circuit et l'organisation générale afin de garder une cohérence entre les manches.

A Partir de la Catégorie Cadet U17 et jusqu'à la catégorie Master, le circuit sera tracé sur une boucle de 7 kms maximum (de 15 à 25 minutes le tour) avec un fléchage ou balisage parfait, de la descente technique (échappatoire si nécessaire), des montées sélectives et des monotraces.

Un petit tour (ou Start Loop) de 2 à 4 kms, faisant partie du circuit, **est OBLIGATOIRE** et doit être également prévu pour certaines catégories.

Une zone d'assistance devra être matérialisée afin de permettre aux coureurs de réparer si besoin. La zone devra si possible être double et située à la moitié du parcours.

Si toutefois une casse survenait au moment du départ et à maximum 200m de la ligne, le pilote pourra réparer sur place avec assistance si nécessaire après autorisation du commissaire.

Les pilotes ne seront en aucun cas autorisés à reconnaître le parcours durant les périodes de courses **sous peine de mise en grille en dernière ligne pour le premier rappel puis refus de départ si récidive**.

Les reconnaissances seront autorisées la veille, le jour de l'épreuve jusqu'à 8.40, puis à 11.30 après accord des commissaires, jusqu'à la reprise à 13h.

L'organisateur s'assurera que le tracé soit balisé dès la veille du jour de la course.

4- CATEGORIES :

CATEGORIES	AGE	TEMPS DE COURSE
CADETS H&F U17	15 à 16 ans	45 min à 1h
JUNIORS H&F U19	17 à 18 ans	1h à 1h15
ESPOIRS H&F U23	19 à 22 ans	1h15 à 1h30
SENIORS H&F	23 à 34 ans	1h15 à 1h30

MASTER D	35 ans et plus	1h 15 à 1h30
MASTER 35	35 à 39 ans	1h15 à 1h30
MASTER 40	40 à 49 ans	1h15 à 1h30
MASTER 50	50 ans et plus	1h15 à 1h30
MASTER 60	60 ans et plus	1h15 à 1h30

Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des licenciés dans les catégories sauf cas particulier des ÉLITES.

Pour les temps de course, l'organisateur devra avec l'aval des commissaires se caler sur le temps de course le plus bas pour chaque catégorie.

5- ENGAGEMENTS :

Les inscriptions devront se faire en ligne via le site Sportips (frais 0,90€ en sus).

Les inscriptions seront closes le vendredi 14h, précédent la course.

Les inscriptions sur place seront interdites. Cependant, une exception pourra être faite avec accord de l'organisateur, le responsable informatique et les arbitres moyennant une majoration de 20€.

Tarifs des engagements :

- Cadets : 13€

Non licenciés, affinitaires : 23€ (13€ + 10€ d'assurance)

- Juniors, Dames, Seniors, Espoirs, Master : 20€

Non licenciés, affinitaires : 30€ (20€ + 10€ d'assurance)

6- MATERIEL, EQUIPEMENTS et ASSISTANCE TECHNIQUE :

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels et des protections qu'ils utilisent.

Les concurrents devront porter obligatoirement de façon très visible les autocollants et les plaques de cadres portant le nom du sponsor. Le non-respect de ces emplacements réservés entraînera le refus de départ.

Les pilotes devront s'aligner au départ avec le maillot de leur club ou de leur team mentionné sur leur licence.

Le port du casque rigide avec la juquulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve ainsi que pendant les reconnaissances.

Assistance technique :

L'assistance technique autorisée en course consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du vélo à l'exception du cadre.

Le changement de vélo est strictement interdit durant toute l'épreuve.

Tout participant qui bénéficiera d'une aide extérieure matérielle en dehors de la zone d'assistance définie sera disqualifié, hormis jusqu'à 200 m de la ligne de départ et au moment du départ uniquement, et après en avoir informé le juge au départ.

Le remplacement de roues entre concurrents en course est interdit sous peine de disqualification.

Sur le circuit, à part les concurrents, seules les motos ou VTT officiels de l'organisation sont admis et dont les pilotes porteront un signe distinctif (chasuble, plaques distinctives, ...).

7- ACCUEIL, CONTROLE et ATTRIBUTION DES NUMEROS :

L'accueil, les inscriptions et le contrôle des licences des concurrents se dérouleront sur chaque manche dès 7h30 pour toutes les catégories et se clôtureront à 14h30.

Chaque CONCURRENT doit se présenter en personne aux inscriptions munis de sa licence, sa plaque et se signaler présent, le responsable des inscriptions indiquera sa présence sur la feuille d'émarginement.

Tout pilote qui n'aura pas signé la feuille d'émarginement avant de prendre le départ sera considéré comme non

partant.

Plaque de leader :

Une plaque rouge de leader du classement général de la coupe région sud sera distribuée à chaque manche à l'actuel leader du classement général afin de la différencier.

Attribution des numéros de plaques :

Un numéro de plaque sera attribué pour l'année à chaque compétiteur. Les numéros seront attribués par tranche définie pour chaque catégorie et ce pour l'année en cours.

Le coureur recevra le numéro ainsi que la plaque correspondante qui lui sera attribué lors de sa première participation à la coupe RégionSud, la plaque deviendra alors sa propriété moyennant la somme obligatoire de 2€, il devra la présenter à chaque épreuve sur laquelle il se sera inscrit.

8- MISE EN GRILLE, DEPARTS ET PROCEDURE :

La ligne de départ est matérialisée au sol. On pourra placer au minimum 6 concurrents par ligne et 20 maximum.

La mise en grille de la première manche se fera par ordre du classement général de la coupe PACA N-1.

Pour les 1^e année de chaque catégorie, ils seront réintégrés dans les lignes selon la proportion suivante : 2/3 classement général N-1, 1/3 de 1^e année en utilisant leur résultat régional de l'année N-1.

À partir de la 2^e manche, elle se fera en fonction du classement général au scratch de la coupe Région Sud. Les féminines seront dans un couloir ou une ligne dédiée en fonction de la catégorie.

Aucun replacement sur les lignes ne pourra être demandé, sauf pour les détenteurs de maillots FFC/UCI distinctifs : Champion de France, d'Europe, du Monde ou Olympique en titre.

Les départs seront donnés au coup de sifflet de l'arbitre selon la procédure FFC VTT après la mise en grille.

Les coureurs devront avoir au moins un pied au sol durant la procédure.

Horaires de départ :

- 13h00 : cadettes U17, cadetsU17, Dames open (master, espoir et senior, JUNIOR)
- 14h30 : Juniors U19, Espoirs U23, Seniors, Dames élite (JUNIOR, espoir et senior)
- 14h32 : Master
- 16H30 : PROTOCOLE

La ligne d'arrivée sera matérialisée au sol, elle peut être identique à celle du départ.

Les coureurs affichant au moins un tour de retard seront arrêtés dès l'arrivée du premier de leur catégorie et seront classés en fonction du nombre de tours effectués.

9- MODIFICATIONS, CONTROLE et CLASSEMENTS :

Deux arbitres désignés par le Comité Régional sud, seront chargés de valider chaque manche et ce, en collaboration avec le responsable des classements informatiques.

Seul le collège des arbitres, en accord avec l'organisateur, se réserve le droit de modifier le programme de la course (météo, parcours...).

Les résultats de l'épreuve, ainsi que le classement général provisoire seront diffusés à l'ensemble des clubs ayant participé à celle-ci, sur leur messagerie électronique, dès le soir de l'épreuve.

La validation, sera effective dès parution sur le site Internet www.ffcregionsud.com, et dans le journal officiel.

10- MANCHE DE XCM :

Programme :

Dimanche 8 Mars 2026

7h30 Accueil et retrait des plaques

9h Départ Commun des Raids 26km, 31km et 56km

Catégories :

Raid chronométré 26km : U17 H/F et U19F

Raid chronométré 31km : U19H, OPEN F (19 ans et +)

Raid chronométré 56km : Scratch U23 H/F, ÉLITE H/F (19 à 34ans), MASTER H (35 à 39 ans), MASTER F (35 ans et +)

Inscription :

1. En LIGNE sur la plateforme d'inscription [SPORTS'N CONNECT](#)
2. Par CHÈQUE en téléchargeant le formulaire, remplissez-le et envoyez-le avec le règlement à l'adresse indiquée : [CLIQUEZ ICI](#)
3. Le tarif sera 25€ pour le Raid 26km, 35€ pour le Raid 41km et 40€ pour le raid 56km. Les engagements sur place seront néanmoins possibles. Le participant devra s'acquitter d'une majoration de 10€.

Règlement spécifique à cette épreuve :

Le port du casque à coque rigide norme CE est obligatoire pour tous les participants.

Le concurrent ou randonneur doit être pleinement conscient de la longueur et de la difficulté des différents parcours. Il doit être parfaitement entraîné pour cela.

Les parcours retenus assurent une diversité d'obstacles et de franchissement, privilégiant les qualités propres à la discipline que sont force et endurance, adresse et capacité d'improvisation dans un contexte de découverte et de cheminement en pleine nature. Pour une telle activité, la sécurité dépend de la capacité des participants à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles.

Les concurrents doivent impérativement respecter les limites du circuit matérialisées par des sentiers, chemins existants, ou jalonnage avec rubalisés et/ou flèches directionnelles. Le marquage est de type Raid, à ce sujet chaque concurrent est invité à télécharger la trace GPX fournie sur le site de l'organisation. En cas de sortie de piste, les concurrents doivent reprendre le circuit là où ils l'ont quitté.

Tout concurrent ou participant vu en train de jeter un déchet quelconque sera immédiatement mis hors course.

Tout compétiteur qui prend part à cette compétition, accepte sans réserve le présent règlement et s'engage à se soumettre à toutes ses prescriptions. La seule autorité compétente sera celle du jury, pour l'application du présent.

Les licences des autres fédérations que la FFC et non licenciés ne sont absolument pas assurés en individuelle accident par l'organisation, ils peuvent souscrire une garantie auprès d'un assureur de leur choix.

11- LES CLASSEMENTS :

CLASSEMENT INDIVIDUEL JOURNALIER

Ce classement sera effectué pour l'attribution des récompenses par l'organisateur par catégorie : garçons et filles des cadets, juniors, puis espoirs H & F, seniors H & F, master F, master 35, master 40, master 50, **master 60**.

Le barème suivant sera appliqué pour chaque épreuve (classement scratch).

Les abandons dans une épreuve marqueront la moitié des points du dernier coureur classé.

Attention : un abandon est un coureur qui prend le départ de l'épreuve et ne termine pas celle-ci (sur une chute, problème médical ou incident mécanique).

Un coureur absent (qui n'a pas signé la feuille d'émargement) ne peut marquer aucun point : c'est un non partant.

Places	Points	Places	Points	Places	Points	Places	Points
1	150	21	80	41	36	61	16
2	145	22	77	42	35	62	15

3	140	23	74	43	34	63	14
4	135	24	71	44	33	64	13
5	131	25	68	45	32	65	12
6	127	26	65	46	31	66	11
7	123	27	62	47	30	67	10
8	119	28	60	48	29	68	9
9	116	29	58	49	28	69	8
10	113	30	56	50	27	70	7
11	110	31	54	51	26	71	6
12	107	32	52	52	25	72	5
13	104	33	50	53	24	73	4
14	101	34	48	54	23	74	3
15	98	35	46	55	22	75	3
16	95	36	44	56	21	76 ->79	3
17	92	37	42	57	20		
18	89	38	40	58	19	80 -> 89	2
19	86	39	38	59	18		
20	83	40	37	60	17	90 et plus	1

PRIMES JOURNALIERES :

Des primes journalières pour les 5 premiers pilotes du classement individuel, U19 H, U23/ séniors et les dames élites seront attribués par chèque par le club organisateur qui se verra rembourser de la somme par le comité régional. Ces primes s'appliquent sur les valeurs de la grilles ci-dessous :

	U19	U23/ séniors	Dames
1ère place	50 €	60 €	50 €
2ème place	30 €	45 €	30 €
3ème place	20 €	30 €	20 €
4ème place	10 €	20 €	10 €
5ème place	8 €	10 €	8 €

LES CLASSEMENTS GENERAUX :

CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL

Le décompte final des points attribués à chaque coureur pour l'établissement du classement général se fera sur tous les résultats points acquis, **un seul** joker sera applicable pour le classement général individuel.

Les points acquis lors du Championnat Régional seront majorés d'un bonus de 50 points pour toutes les catégories.

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par la place obtenue lors du Championnat Régional.

CLASSEMENT GENERAL DES CLUBS

Il est établi par l'addition des points obtenus par chaque club sur chaque manche de la Coupe Région Sud.

Ce classement sera effectué sur chaque manche, il sera pris en compte dans chaque catégorie les résultats de la journée sur les 30 premiers scratch hommes et les 6 premières scratch filles. Les points comptabilisés sont les points obtenus par le coureur à l'issue de la manche.

Les autres participants du club ne rentrant pas dans ces critères se verront attribuer 1 point pour le classement club.

Places	Points	Places	Points	Places	Points
1	160	12	110	23	77
2	150	13	107	24	74
3	145	14	104	25	71
4	140	15	101	26	68
5	135	16	98	27	65
6	131	17	95	28	62
7	127	18	92	29	60
8	123	19	89	30	58
9	119	20	86	31 et plus	1
10	116	21	83		
11	113	22	80		

12- PENALITES :

DEPART REFUSE :

- Défaut de signature de la feuille de présence
- Non-respect des emplacements réservés aux partenaires,
- défaut de plaque,
- Absence de casque ou matériel non conforme
- Non-port du maillot du club ou du team
- absence d'embouts de cintre.
- non-respect des horaires de reconnaissance

MISE HORS COURSE :

- non-respect de la procédure de départ
- Absence sur un contrôle de passage ou non-respect du parcours
- Circulation en sens inverse du circuit
- Assistance matérielle extérieure
- Non-respect d'un signaleur, bénévole ou arbitre pendant la course
- Utilisation de moyen de liaison, de musique
- jets de déchets sur le parcours en dehors de la zone technique ou de la ligne d'arrivée

REINTEGRATION EN DERNIERE LIGNE :

- non-respect de sa ligne de départ
- Non-respect d'un signaleur, bénévole ou arbitre avant le départ
- reconnaissance en dehors des créneaux officiels

13- RECLAMATIONS :

Pour un fait de course : Dans l'heure qui suit l'arrivée de celle-ci, **par écrit**

Sur le classement : Dans les 30 mn après l'affichage de l'arrivée par le coureur.

Le collège des arbitres règle le différend immédiatement après audition du réclamant.

Les décisions des arbitres sur fait de courses sont sans appel (classement, mise hors course...).

14- OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR, DES ARBITRES ET DU RESPONSABLE INFORMATIQUE :

- Prévoir un dispositif de premiers secours
- Sécurisation parfaite du circuit
- Faire signer la feuille d'émarginement par le COUREUR dans la bonne catégorie
- Contrôler les licences ou les certificats médicaux
- Afficher les classements validés par les arbitres après chaque course
- Adresser les feuilles de résultats, la feuille de recensement des engagements signée par les arbitres et les feuilles d'émarginements, le premier jour ouvrable suivant la course accompagnée du règlement des droits d'engagements

- Régler les frais de déplacement forfaitaire des arbitres, (50€ ainsi qu'un dédommagement kilométrique équivaut à 0,20€ du km) sur présentation de la note de frais,
- Régler les frais forfaitaires du responsable informatique,

15- RECOMPENSES :

Un trophée de vainqueur de la coupe région Sud sera remis au trois premiers hommes et femmes du classement général de chaque catégorie.

16- RESPONSABLES DES CLASSEMENTS :

Les arbitres désignés par la CRVTT Région Sud valident les classements de l'épreuve.

Le responsable des classements informatisés de la Coupe Région Sud est :

- Richard Campana (06.88.39.47.37 ou richardcampana@free.fr)

Le 18/01/2026
Fany Etheve
Présidente de la commission
VTT région SUD